

Aux sources des protocoles des sages de Sion

Un article à lire pour son apport à la critique de l'information, des media et de l'usage qui en est fait. Il est d'autant plus d'actualité après le fiasco récent de la descente aux Mureaux :

Un appel à résister

Karl Kraus, contre l'empire de la bêtise

Le Monde diplomatique, août 2005

Les médias disposent des moyens d'entretenir l'illusion d'une équivalence entre liberté et liberté de la presse, alors que cette dernière signifie surtout liberté des industriels qui possèdent la presse. Sous l'apparence du « débat public », les journalistes dominants ont réussi à imposer leurs normes à des militants et à des intellectuels. Le satiriste Karl Kraus fustigeait déjà ces formes de « bêtise » dans les années 1930.

EuroNews, le 7 octobre 2005 - Les relations économiques et politiques entre les deux pays sont en péril a indiqué vendredi le porte-parole du ministre turc des Affaires Etrangères. (...) Le président français indiquait qu'il pensait que la Turquie devait reconnaître le génocide : "Honnêtement je le crois. Tout pays se grandit en reconnaissant ses drames et ses erreurs".

La suite de l'article est plus facilement lisible et imprimable au format PDF. Il décrit un ensemble de phénomènes humains, historiques et sociaux qui pèsent à mon sens souvent lourdement lorsque l'institution socio judiciaire est saisie. Et en effet, les passions se déchaînent dès qu'il est question de la protection de l'enfance ou d'enfants victimes. Dans le dernier article du 27 septembre j'écrivais qu'à mon sens tout n'est qu'erreurs, illusions et illusoire. Dans le domaine de la protection de l'enfance les passions attisées par certaines informations semblent trop souvent être à l'origine d'erreurs, d'abord dans le domaine du signalement ou de l'enquête puis ensuite au moment de prendre des décisions ou au moment d'agir.

Mais en premier lieu je commence par apporter quelques précisions et une lecture possible de l'actualité politique récente. L'objectif est là de mettre en évidence d'une part qu'il semble bien que le fond des protocoles des sages de Sion pourrait être appliqué à tout contexte de crise et, d'autre part, que ce protocole trouve son fond dans l'esprit d'une oeuvre française de 1864.

Lorsqu'il est question de masses, ici de masses d'enfants ainsi que de leurs familles, il arrive trop souvent qu'on se réfère à Vichy ou à l'Allemagne nazi sous le 3ième Reich. Ce qui suit devrait permettre de se détacher de tels points de vues idéologiques, religieux ou même politiques qui mènent le plus souvent à des débats stériles entre les partis sensibles à l'objet des débats.

La pagination et la présentation ne sont pas parfaites mais le contenu de l'article devrait permettre d'ouvrir des débats en de nombreux domaines des secteurs concernés. Les articles du blog proposent un ensemble de liens et de références qui pourront être employés pour alimenter les débats. Les professionnels du secteur semblent parfaitement maîtriser le sujet, ils ont en tous cas accès à de nombreuses informations publiques et directement accessibles sur Internet.

*Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu
Maurice Joly, 1864*

C'est le livre dont semblent s'être directement inspiré les auteurs des protocoles des sages de Sion, extrait du 19ième dialogue :

MONTESQUIEU. C'est vrai, j'ai dit cela, mais si vous en tirez un argument favorable à votre thèse, c'est une véritable surprise pour moi.

MACHIAVEL. Vous voulez dire, sans doute, qu'il ne faut pas se prévaloir de ce qui se fait, mais de ce qui doit se faire.

MONTESQUIEU. Précisément.

D'abord à propos de ce qui se fait et se dit...

"La question de la crédibilité (...) est récurrente", Nicolas Sarkozy. Et "les Français savent bien que ce que je dis, c'est la vérité", Nicolas Sarkozy.

"Nous nous sommes aperçus (...) que la police et la justice ne disposent pas des mêmes indicateurs", a souligné Pascal Clément ce 25 septembre. Vu d'anciens documents, ils ont mis plus de 10 ans pour ouvrir les yeux. Très récemment on a touché le fond, on compte les chaussettes volées, on peut donc supposer qu'à partir de là tout ne pourra que s'améliorer.

Or justement, ce 21 septembre une réunion portait sur "l'ensemble des politiques publiques qu'il convient de mettre en oeuvre" face à la situation. Dominique de Villepin réunissait alors Nicolas Sarkozy (Intérieur), Pascal Clément (Justice) et Jean-Louis Borloo (Affaires sociales). La précédente sortie de Nicolas Sarkozy sur le laxisme supposé des magistrats de Bobigny était à l'origine de ce tour de table. Un juge de Bobigny était convié mais il s'est abstenu et je le comprend bien. En effet, des mesures ont été annoncées mais aucune date et aucun budget n'ont été donnés pour leur réalisation.

Le Monde du 26.09.06 - Après les attaques de Nicolas Sarkozy sur les juges de Bobigny, accusés par le ministre de l'intérieur de "démission" face à la délinquance, Guy Canivet a exigé de voir le président de la République. (...) "J'ai fait ce que j'avais à faire. Je n'ai plus rien à dire", a-t-il répondu à la presse à l'issue de cette dernière crise entre la magistrature et le pouvoir exécutif.

Puis à propos de ce qui doit se faire...

La pauvreté de la justice française fait débat, un rapport a été publié jeudi par le Conseil de l'Europe, voir PARIS (Reuters).

Dans une déclaration envoyée aux médias, le ministre de la Justice, Pascal Clément, estime que le "rapport montre que les réformes budgétaires entreprises par l'actuelle majorité depuis 2002 ont permis de le hisser dans le peloton de tête". "Je suis très heureux de constater que les données budgétaires françaises sont en nette progression", ajoute-t-il.

Puis ce qui serait encore un autre trait d'union espace-temps... Je pense que c'est un livre pas cher qui peut être très instructif, un trait d'union entre 1692, Salem (Massachusetts), et Outreau. Je suppose qu'il s'agit des affaires du secteur d'Outreau récentes, et non celle de 1771 :

*Les nouvelles sorcières de Salem. Leçons d'Outreau
Antoine Garapon, Denis Salas*

*Paru le 05/10/2006 chez Seuil
Isbn 2-02-090672-4 / Ean 13 9782020906722
Disponible, description sur le site de l'IHEJ.*

A partir de là, je pense que nous pourrions aisément nous détacher de Vichy et de l'Allemagne nazi, sous le 3ième Reich. Il y avait eu récemment encore des polémiques, ce qui est sommairement exposé plus bas.

Nous pourrions aussi nous intéresser aux difficultés et aux problèmes actuels et réels en employant les fonds documentaires, philosophiques, historiques et scientifiques, etc. Je pense que nous pourrions même employer et nous référer ou encore ainsi identifier des fonds scientifiques, négationistes, même révisionnistes voire sectaires, etc.

Nous devrions surtout pouvoir décrire bon nombre d'anomalies et même distinguer occasionnellement certains dysfonctionnements des institutions socio judiciaires.

Il y a eu comme à l'habitude une sorte de débat sur le forum de aufeminin.com, totalement stérile et illisible pourrait-on penser. Le tout est assez complexe car les enfants et la situation des autres, ça passionne beaucoup de monde. Plusieurs personnes sont intervenues ou se sont abstenues. Si d'autres ont quelque chose à dire ou à rectifier, ils finiront bien par se manifester.

Dans ce forum il était question de diffamation, de dysfonctionnements et d'anomalies du dispositif de la protection de l'enfance, de résidence ou de garde alternée, de violence conjugale, d'abus dans le domaine de la pédopsychiatrie et de la psychiatrie, d'abus dans le domaine du social et de l'éducatif, de corollaires et de racines de certains travaux et idéologies sous Vichy et l'Allemagne nazi, de plein d'autres choses encore. Il y était également question de micro systèmes totalitaires et d'ordre moral.

J'ai fini par citer Hannah Arendt, renvoyer à l'histoire et à l'usage qui a été fait du protocole des sages de Sion, rappeler l'affaire Dreyfus, l'antisémitisme qui régnait en France au 19ième et au tout début du 20ième siècle, renvoyer aussi à la nature des travaux des médecins hygiénistes français. J'ai également cité Vidal-Naquet. Pendant un certain temps le forum *Famille - Separation, divorce et enfants* est resté particulièrement calme puis la promotion du livre noir à paraître a repris de plus belle.

J'ai pour ma part pensé qu'il était souhaitable, par respect et pour ne pas verser dans la polémique à de tels sujets, que les discussions se détachent de l'horreur de la deuxième guerre mondiale et des « crimes de masse » commis sous le 3ième Reich. Rappeler l'histoire semble s'avérer efficace.

Péremptoire : Moi, j'applique à la lettre le principe de l'historien Vidal-Naquet. On ne discute pas avec des gens qui veulent vous tuer. On parle d'eux, sans eux. Pas de débat, s'enflamme Elisabeth Roudinesco, historienne de la psychanalyse.

Feu sur Freud

La parution du Livre noir de la psychanalyse est le dernier épisode d'un long conflit opposant violemment les analystes à des tenants de la psychothérapie.

Par Eric FAVEREAU

Libération samedi 17 septembre 2005

De la présentation sur Amazon.fr du livre "Les Protocoles des Sages de Sion : Faux et usages d'un faux" de Pierre-André Taguieff :

Le principal but des faussaires de l'Okhrana était de disqualifier toute tentative de modernisation "libérale" de l'Empire tsariste en la présentant comme une "affaire juive" ou "judéo-maçonnique". De 1903 à la révolution d'Octobre, les "Protocoles" sont restés une arme idéologique dans les mains des antisémites russes et des policiers manipulateurs. Le faux n'est devenu le principal vecteur du mythe de la "conspiration juive mondiale" qu'après 1917.

*Voir aussi <http://www.phdn.org/>
Pratique de l'histoire
et dévoiements négationnistes*

Aux sources du protocole des sages de Sion
Envoyé par: Bruno KANT (Adresse IP journalisée)
Date: jeu 5 octobre 2006 12:46:21

Bonjour,

Je souhaiterais avoir quelques points de vues - des éducateurs et des analystes qui sont ici - cette fois ci en rapport à ce que je décris à ce lien à la suite et dans la page qui s'affiche. A défaut d'opinions sur le moment, je continuerai à documenter et à vérifier, expérimenter et valider dans mon coin.

Les contradictions et certains contradicteurs ou opposants radicaux, j'ai le très net sentiment qu'ils ont été balayé. En tous cas des plus fervents étaient intervenus au cours des 4 jours passés et pour le moment, ils ne réagissent pas.

Vous pourrez remarquer que j'en suis arrivé à la conclusion suivante dans un dernier post sous ce fil:

[forum.aufeminin.com]

"tout ceci est biensur à mettre en corrélation avec l'appât du gain et du pouvoir"
Envoyé par impaire le 5 octobre à 11:58

Qui est au pouvoir exploite les classes les plus faibles, ces sous hommes qui sont plongés dans des espaces où règne l'arbitraire, des espaces d'infra-droits exempts de tout contrôle.

hier, les religieux, aujourd'hui les comportementalistes alors que précédemment, les psychanalystes avaient une place de choix.

hier les religieux mais également sa majesté le roi ou peu avant cela, les classes monastiques et seigneuriales.

et ainsi de suite, on peut remonter à l'antiquité, notamment romaine, grecque ou égyptienne et le berceau des dites civilisations contemporaines.

on se trainerait d'ailleurs toujours la Maât, l'ordre cosmique, apparence lumineuse qui occulte le chaos, Ifset.

arf, voilà bientôt chez vous le rapport de l'UNICEF, Behind Closed Doors, comme si les violences ne pouvaient être que familiales.

il est pourtant réputé que la violence est un monopole d'Etat...

[www.unicef.org]

Il n'y a que peu d'interventions pour le moment donc la page devrait être lisible (très globalement, le forum de aufeminin est assez dur à lire pour qui le découvre).

Il reste en complément mon blog et les quelques derniers articles là bas qui sont assez significatifs de ce chaos:

[justice.cloppy.net]

Très cordialement

*Re: Aux sources du protocole des sages de Sion
Envoyé par: Bruno KANT (Adresse IP journalisée)
Date: jeu 5 octobre 2006 13:19:37*

quelqu'un d'autre est intervenu là bas...

*"Hs : petition afipa - fourrure de chiens et chats"
Envoyé par impaire le 5 octobre à 13:06*

très intéressant.

nous, l'autre jour, on était 60 avec des professionnels et nous aurions souhaité être entendu par la presse afin de parler de la situation de certaines familles et de petits d'hommes.

mais nous avons débattu seul du moins la presse s'était faite très discrète.

je dois avouer que j'ai fait pas mal de bruit autours de certains sujets sensibles tels que celui de la maltraitance institutionnelle.

*bon combat,
le votre devrait être réglé très rapidement car ce sont ces chiens et des chats. de l'autre côté de la planète, plutôt que de vendre la peau des animaux que certains mangent, ils ont encore les petits d'hommes à exploiter.*

non, très sincèrement, bon combat.

Re: Aux sources du protocole des sages de Sion
Envoyé par: Bruno KANT (Adresse IP journalisée)
Date: jeu 5 octobre 2006 14:15:11

Juste un message de plus histoire d'être tout de même un peu plus clair ici, pour les détails vous irez encore fouiner dans mon blog ou parcourir le forum de aufemin... Et je vais ensuite m'efforcer de rester tranquille, observer la suite. Pour le moment, c'est à nouveau très calme.

J'ajoute juste un extrait d'un édito du jour qui m'a amusé pour ce côté rassurant qui s'en dégage:

*Edito de Pascal Barrant : "Tapage néfaste" (JHM, jeudi 5 octobre 2006, 13h02)
Barrant (JHM) - Que la médiatisation répétée des opérations de police pose débat est une réaction légitime. Il vaudrait mieux laisser les forces de l'ordre agir en dehors de toute démonstration spectaculaire. Quand bien même celle-ci peut rassurer le citoyen qui constate ainsi que l'Etat travaille effectivement à assurer sa sécurité.*

"Et quant à l'ennemi, hier diabolique ou aujourd'hui toxique..."

Envoyé par impaire le 5 octobre à 11:13

Dans certains grimoires noirs et théories fumeuses on voit très bien qui il est aujourd'hui:

- le père selon certains mouvements radicaux,
- les parents plus généralement sachant que de nombreux groupes réclament des enfants.

Entre les pys qui pondent des théories qu'il faudrait suivre à la lettre et les travailleurs sociaux qui élaborent les leurs pour tenter de définir comment le mental des enfants peut être manipulé, il y a là de quoi de se faire un sacré beurre?

Et en effet, une période en internat (re)éducatif afin de bien travailler la séparation, ce sont 150 euro par jour. Et si l'enfant est très résistant, ce n'est pas un problème: la solution passe par l'internement et la contention en milieu pédo psychiatrique (la question n'est pas alors "que va-t-il penser" mais "quand va-t-il penser" comme le psy de service l'exige). L'internement en établissement spécialisé ou en milieu pédo psy c'est d'autant plus intéressant que tel service se paye de 450 à 750 euro par jour (la collectivité cad le contribuable met la main à la poche).

Le monde entier avait condamné la Chine pour ses camps de réforme de la pensée, imaginés en 49. Aujourd'hui on s'indigne beaucoup moins, on va d'ailleurs même jusqu'à tolérer des camps du genre de Tranquility Bay aux USA (j'ai lu pas mal de critiques, il faut que je regarde ce reportage).

Liberté de conscience, liberté de croyances, soit. Mais qu'en est il aujourd'hui de la liberté notamment de penser ce qu'on veut ou de vivre et de projeter tranquillement en famille? Qu'en est-il ensuite de l'égalité alléguée, plus particulièrement en justice?

Comprendrait-on ici mieux pourquoi certaines comparaisons sont rejetées, historiquement à exclure? Mais il n'est donc absolument pas nécessaire de se référer à l'Allemagne nazi. En effet, les grands idées dont s'étaient alors inspirés les dirigeants et la médecine du Reich avaient été élaborées par des français, du protocole des sages de Sion jusqu'à l'idée même de la stigmatisation d'une frange de la population, jusqu'à l'idée encore de l'extermination massive (une idée ingénieuse qui aurait d'abord germée chez un hygiéniste français; sur le moment je n'en ai plus les références et le nom précis).

Aujourd'hui il ne faut donc plus lire "le juif" dans ce protocole mais n'en retenir plus que l'esprit, son fond, ce côté diabolique et la chasse aux sorcières que pratiquaient d'abord les religieux ou le côté toxique que semblent aujourd'hui mettre en avant certains psychiatres et divers noyaux radicaux qui font la promotion de leur solution à appliquer massivement.

Qu'est ce que certains experts et associations ne feraient pas pour faire tourner leur taule, alimenter leurs budgets, tout cela maintenant sous couvert de l'intérêt de l'enfant. Après quoi d'autres peuvent travailler à soigner, à réparer, à (re)construire, puis si ça rate et que quelques momes passent à la rue comme bon nombre de ceux issus de la DDASS ou de de familles qui n'ont pas été aidées, tant pis... Ou plutôt tant mieux car alors, c'est le milieu carcéral qui profite et parfois encore le milieu psychiatrique.

Ce qui est encore plus intéressant ici à la suite, et là nous pourrions constater que le trait d'union à travers l'histoire est finalement très aisé à faire, le protocole des sages de Sion et l'esprit qui s'en dégage sévit encore à travers la planète:

L'ennemi absolu, diabolique et mortel

Bibliographie qui ne cesse de s'enrichir et ne se limite pas aux pays arabes. Le texte reparait publiquement dans beaucoup d'Etats ex-communistes il est en vente libre à Moscou et fait l'objet d'éditions récentes en Inde, au Japon ou en Amérique latine, avec une large diffusion. Loin d'être

reclus dans d'obscures officines, comme c'est désormais le cas en Europe, il est, par exemple, en vente dans certains kiosques de Buenos Aires. Dans ces pays, la survie de ce texte na pas été affectée par la fin de la Seconde Guerre mondiale, tout comme la démonstration du plagiat qui le constitue n'avait pas empêché son utilisation contre le judéo-bolchevisme. C'est la force de ce Nostradamus antisémite que de transcender toute réfutation rationnelle. Pierre-André Taguieff y voit l'expression la plus efficace du mythe politique moderne du juif dominateur: Par sa structure la révélation du secret des juifs par un texte confidentiel qui leur est prétendument attribué le texte des Protocoles satisfait au besoin d'explication, en donnant un sens au mouvement indéchiffrable de l'Histoire, dont il simplifie la marche en désignant un ennemi unique. Il permet de légitimer, en les présentant comme de l'autodéfense préventive, toutes les actions contre un ennemi absolu, diabolique et mortel qui se dissimule sous des figures multiples: la démocratie, le libéralisme, le communisme, le capitalisme, la république, etc. Le succès et la longévité des Protocoles, fabriqués à l'origine pour des enjeux limités à la cour de Russie, tiennent paradoxalement au manque de précision du texte, qui peut facilement s'adapter à tous les contextes de crise, où le sens des événements est flottant, indéterminable. D'où ses permanentes réutilisations.

pour en apprendre un peu plus à ces sujets, [www.phdn.org]

Je vais tout de même approfondir encore car ce protocole et son esprit serait donc si imprécis qu'il serait applicable à tous les contextes de crise.

J'en arrive à tirer des conclusions qui ne me paraissent pas bien différentes de celles de magistrats de l'IEHJ. Une certaine justice m'apparaît aujourd'hui bassement moyenâgeuse sinon tout simplement humaine. Je pense que ce qui suit sera ma dernière commande :

*Le Manuel des Inquisiteurs - Collectif
Le livre noir de la garde alternée - X Phelip
L'échec de la protection de l'enfance - Berger*

Date d'envoi estimée pour ces 3 articles : 16 Oct 2006 - 19 Oct 2006

Le manuel des inquisiteurs était destiné, à l'origine, aux seuls évêques et inquisiteurs. Voici désormais à la portée de chacun la pratique inquisitoriale imposée par Rome, éditée dès 1503 et rééditée cinq fois, après remise à jour sur ordre du Sénat de l'Inquisition romaine...

Bon, très clairement, Anna Rottman n'a pas inspiré ni Maurice Joly, ni Voltaire et encore moins le procès de Salem, un épisode de l'histoire coloniale, Anna Rottman n'était pas née. Cela répond à la question posée dans le forum de aufeminin.com.

J'ai souvent eu des doute. Effectivement, Vichy, les chercheurs s'interrogent encore mais concernant la vie, l'existence dans les camps en France, j'en suis assez sûr, le régime du moins le micro système local pouvait être assimilé à totalitaire ou au moins perçu ainsi. Et d'après ce compte rendu, en 2003, "Le système totalitaire" de Hannah Arendt était toujours d'actualité or son travail avait fait couler beaucoup d'encre :

*Politique et Sociétés
Le retour de la philosophie politique en France
Volume 22, numéro 3, 2003
Compte rendu
Richard Godin
Université de Moncton*

J'ai ouvert le livre au hasard. Les pages 237 et 238 sont extrêmement intrigantes, comme les pages 40 et 41. Je rappelle que l'une de mes momes a disparue, le juge a posé un interdit et Richard Josefsberg a fait le nécessaire pour que cet enfant accède à une parole

authentique (mentionné dans les ordonnances), qu'elle renaisse à une autre vie (mentionné dans ses écrits).

Je cite Arendt : "En vérité, en ce qui concerne la veuve française, son mari était censé avoir cessé de vivre au moment de son arrestation ; ou plutôt, il avait cessé d'avoir vécu."

Je reprend: "En vérité, en ce qui concerne cette famille, leur aînée était censée avoir cessé de vivre au moment de son arrestation ; ou plutôt, elle avait cessé d'avoir vécu."

Si je continue à m'exprimer au sujet de l'assistance éducative, risquerais-je un jour d'être accusé d'avoir plagié Arendt ?

Quoi qu'il en soit, entre l'article de Sisyphe par Lucie Poirier, quelques documents pour le grand public, des témoignages de là bas, des documents de criminologie, (...) j'ai pu constater que la DPJ chez eux, c'est finalement pas plus glorieux que l'ASE ou la PJJ chez nous...

*De la page 40 : "la populace n'a jamais manqué de saluer les actes de violence en remarquant avec admiration : *le geste a beau être méprisable, il est ingénieux*."*

Hannah Arendt emprunte cette citation au protocole des sages de sion aujourd'hui réputé faux. Mais j'avais déjà entendu cette allégation, je ne sais plus où... je la retrouverais probablement dans une certaine littérature, revue ou livre d'histoire de France.

Il faut que je feuillette un peu "La torture dans la République" de Vidal-Naquet.

A propos de l'usage d'un texte sacré dans un débat de politique familiale, le livre noir de la garde alternée est à paraître bientôt.

Il y a là à mon sens double problème, celui de la laïcité et celui de la politique familiale (sur ce point particulier il faudrait que je relise le rapport Godet-Sullerot). D'autre part et qui rend la lecture plus caricaturale sur le dossier qui me préoccupe, celui de mon aînée et de ma famille, il se pose également le problème de l'ingérence de tiers alors que l'Etat devrait respecter la sphère privée.

Car si le sacré ou le religieux serait une atteinte à laïcité, le politique (ici familial et radical) pourrait être une atteinte de nature idéologique (qui ne sont que convictions et croyances encore). A cela s'ajoute la dimension économique et des conflits au travers de l'intérêt général et de l'intérêt particulier, pèsent également des intérêts tiers.

On pourrait résumer à contrôle moral, contrôle social. "Vous n'adhérez pas ? vous n'êtes pas un bon parent, nous allons devoir travailler ou vous écarter" ce qu'il est possible de lire dans certains dossiers. Nous serions pourtant sortis de cette ère depuis longtemps :

Tous les acteurs sociaux et politiques semblent être loin d'avoir pris la mesure du fait qu'en matière d'assistance éducative nous sommes sortis massivement et structurellement du contexte social où les travailleurs sociaux, agents de l'état et du contrôle social comme ils se définissaient eux même au cours des années 70, cibleraient, signaleraient, stigmatiseraient, et finalement prescriraient avant tout le contrôle voire l'enfermement des populations à risques.

Extrait de la page 96

La Demande de justice en protection de l'enfance

Jean LAVOUE

Edition l'Harmattan, 2004, le travail du social

Au sujet de traditions, les juristes se réfèrent souvent à "surveiller et punir / naissance de la prison", Foucault. Mais dans "Ordonner et exclure / de 1000 à 1150", Iogna Prat, on perçoit encore tout autre chose et je viens d'en trouver la confirmation :

- la justice royale fondé sur la condamnation et la punition (assimilable au pénal, à "Surveiller et punir")
- la justice réparatrice, fondé sur la négociation et l'accommodement, hérité du Moyen Âge (que j'assimilerais volontiers au civil).

Punir et pardonner constituent ainsi les deux volets complémentaires d'une double stratégie de maintien de l'ordre, fondée à la fois sur l'éclat des supplices et la générosité du pardon.

Le crime pardonné.

La justice réparatrice sous l'Ancien Régime (xvie-xviii siècles)

Criminologie, vol. 32, n° 1 (1999)

Marie-Sylvie Dupont-Bouchat

Professeure

Centre d'Histoire du Droit et de la Justice,

Université Catholique de Louvain, Belgique

Ce texte qui étudie la justice sous l'ancien régime m'a apporté un éclairage très intéressant :

Au xvie siècle en Europe, l'invention de la figure du criminel, jugé et condamné par un juge, rompt avec l'image traditionnelle d'une justice médiévale qui ne connaît pas de crimes mais seulement des faits, pas de coupables mais seulement des auteurs, pas de peine ou de châtimement, mais seulement une réparation des dommages causés à la victime, pas de juges, mais seulement des arbitres qui amènent les parties à négocier pour rétablir la paix.

L'objectif de la justice médiévale n'est pas de punir des coupables, mais de rétablir la paix entre les familles pour éviter le déchaînement de la vengeance privée, moyennant réparation du préjudice causé à la victime ou à sa famille. La victime se trouve ainsi au centre des préoccupations de la justice.

Aujourd'hui, le rôle de certains acteurs, c'est justement l'arbitrage, la médiation. Puis, plus tard, le juge condamne. Une équipe du terrain pourrait-elle s'emparer du grimoire à paraître, le brandir et arbitrer dans l'intérêt supposé de l'enfant ? Je pense que oui, par simple précaution, tout comme par le passé évêques et inquisiteurs brandissaient leur manuel.

Les mots de la fin et le droit imaginaire (voir l'article concernant Cherif Bouchelaleg, la citation de Droit&Société n°16/1990 ou ces espaces d'infra-droit et l'article au sujet de la loterie nationale ou d'une justice bassement humaine), je les laisse à peresense et à foirum. Ils feraient probablement de très bons arbitres ? Il faudrait demander aux professionnels de l'UTAS du secteur d'Outreau.

"Faut quand même être crétin pour écrire un truc pareil :"

Envoyé par peresense le 4 octobre à 21:44

... père au foyer ???? et qui [...] donnerait le téton aux mouflets ?

"Qu'avez-vous à voir, vous, avec ces enfants?"

Envoyé par foirum le 6 octobre à 18:21

Si vous êtes responsable de l'échec du couple parental de ces enfants, on peut comprendre que leur maman ne souhaite pas que vous les approchiez. C'est le père et le père seul qui a un droit sur ces enfants, et ce droit n'est pas cessible. A vous et à votre compagnon de trouver un arrangement matériel pour qu'il voie ses filles en dehors de votre présence. La mère au nom de son autorité parentale a le droit de s'opposer à des contacts qu'elle estime inopportuns.